

Ce n'était pas de ma faute !



David Porter



J'ai reçu un "PV" l'autre jour. Je crois que ce n'était pas ma faute, ou peut-être que ça l'était, mais quelque part ça ne l'était pas, si vous comprenez ce que je veux dire...

Me voilà, moi, un gentil voyageur qui roulait seulement à 80 km/h dans un village. Bon, 80 km/h : c'est ce que le radar a indiqué. Mais qui sait ? Ces instruments se trompent parfois ! Ou peut-être que c'était le compteur de ma voiture, parce que je n'avais pas l'impression de rouler à 80. Qui sait s'il fonctionnait correctement ?

Et en plus, je ne suis pas certain que la limite de vitesse était bien indiquée dans ce village. Comment allais-je le savoir ? (En fait, j'ai regardé lorsque je suis passé par là de nouveau et c'était bien indiqué - mais c'est un petit détail, ça-). Pourquoi les gendarmes ne

s'occupent-ils pas des vrais bandits et ne me laissent-ils pas tranquille ? Avec toute la criminalité en France ne serait-t-il pas mieux de poursuivre les vrais caïds et laisser un pauvre innocent comme moi ?

Quand je suis allé au tabac de mon village pour acheter les timbres fiscaux (pour payer le délit) le monsieur m'a dit : "Vous n'êtes pas le seul. Il y en a beaucoup. Ils vous ont peut-être arrêté parce que vous êtes étranger." Oui, c'est ça ! Seulement je roulais dans ma Peugeot avec des plaques d'immatriculation françaises. A moins que je n'ai l'air plus drôle que je ne le pense, ils n'auraient pas pu savoir que j'étais étranger... jusqu'à ce que j'ouvre la bouche et qu'ils entendent mon accent américain. Et ils étaient polis.

Après un moment de réflexion, j'ai découvert où était le problème : je roulais à 80 km/h dans une zone limitée à 50 km/h !!

Ecoutez bien. J'avais tort. T.o.r.t. C'était difficile de l'admettre mais quand finalement je ne me suis plus cherché d'excuses et que je l'ai dit à haute voix, je me suis senti mieux.

J'avais tort ! Pas les gendarmes ! Pas le village ! Pas le compteur ! Pas ma femme ! Pas le Président de la République ! Moi, David !!! Tort. J'ai arrêté de jouer la victime et j'ai endossé la responsabilité de mon acte. Quand je blâmais les autres, je prolongeais l'agonie. Les victimes ont souvent mal à l'estomac.

Le roi Saul a péché contre Dieu mais [il blâmait le peuple](#). David a péché contre Dieu mais quand le prophète l'a confronté à son acte, il a crié, "[J'ai péché](#)." Point final. Saul a perdu le royaume. Le Seigneur a corrigé David mais il n'a jamais perdu sa place avec Dieu.

Beaucoup ne souhaitent pas venir à Dieu parce qu'ils ne veulent pas

confesser leurs péchés. Ils trouvent des excuses. "Seigneur, mes fautes ne sont rien en comparaison de celles d'Adolphe Hitler." Un homme doit confesser que ses péchés l'ont séparé de Dieu, tout simplement. Il doit reconnaître qu'il s'approche de Dieu le Père seulement par la vertu de ce que Jésus a fait à la croix pour chacun de nous.

Le chemin vers Dieu commence toujours avec cette confession : "Seigneur, j'avais tort. J'ai péché."

Le chemin vers la restauration dans un conflit au sein d'un couple commence avec : "Chérie, j'avais tort. Tu me pardonneras ?" Parfois quand nous avons commis des erreurs avec les enfants, nous avons besoin de leur dire : "J'avais tort. Pardonne-moi." De même avec notre patron, notre voisin.

Quand nous avons tort, avouons-le simplement. Avec le Seigneur la confession sincère du péché nous induit dans la grâce et le pardon. Mais aussi longtemps que nous mettons la faute sur nos parents, un démon, ou quelqu'un d'autre, nous restons misérables. La confession amorce la guérison.

Cette nuit-là, j'espérais la grâce de mes amis les gendarmes (j'étais suffisamment humble, bien que je ne sois pas encore repentant). Mais j'ai découvert une autre vérité : La confession de nos torts marche mieux avec le Seigneur qu'avec la gendarmerie française !

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



219 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©

2022 - www.topchretien.com